

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°350, 22 janvier 2018



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Sommaire :

L'Actualité (en page 2)

- Lancement de la consultation citoyenne sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes
- Une stratégie nationale interministérielle de protection de l'enfance et de la jeunesse prévue en mai 2018
- Contrôle des établissements médico-sociaux

Au Fil des revues (en page 5)

- La protection de l'enfance
- Emotions et travail éducatif
- L'enfant placé : entre institution, famille d'accueil et famille d'origine. Introduction
- Adolescence en exil : les parcours pluriels et singuliers des mineurs non accompagnés. Récits, réflexions et pratiques autour d'une situation paradoxale.

Les Études (en pages 3 et 4)

- Les chiffres de la protection de l'enfance
- Rapport/ONPE 12 ème rapport au gouvernement et au Parlement
- Les affections psychiques liées au travail : éclairage sur la prise en charge actuelle par l'Assurance maladie– Risques professionnelles
- Les enfants et les adolescents à la croisée du handicap et de la délinquance
- L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation
- Quand la scolarisation à deux ans n'a pas les effets attendus : les évaluations sur données françaises

Sur les écrans (en page 6)

- Sexe, mensonges et harcèlement
- Complotisme : les alibis de la terreur
- Les quatre sœurs
- Trafiquants : le business de l'adoption
- Réfugiés, l'Europe dans l'impasse.

Agenda (en page 7)

- Les dates du cycle de conférences juridiques 2018 organisées par la ligue française pour la santé mentale
- Table ronde « Les nouvelles dynamiques du développement social

Nouveauté des livres (en page 6)

- Quand l'adolescent s'engage. Radicalité et construction de soi

Actualités...

Lancement de la consultation citoyenne sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

Présenté à l'occasion de la première journée de concertation dans les territoires à Plaisir dans les Yvelines, par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Olivier Noblecourt, Délégué interministériel à la prévention.

Cette consultation ouverte à tous a pour ambition d'identifier les idées, actions, initiatives de terrain qui permettront d'enrichir le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes qui sera présenté courant mars 2018 par le Président de la République.

▶ [Accédez à la consultation est en ligne](#)

Bénévoles et responsables associatifs, professionnels, élus et toutes les personnes intéressées sont appelés à s'exprimer sur plusieurs questions portant notamment sur les facteurs de précarisation et les orientations en matière de lutte contre la pauvreté.

Suivant les thèmes des 6 groupes de travail thématiques annoncés en décembre dernier, la consultation invite également à se prononcer sur les sujets suivants :

- ▶ **Éradiquer la pauvreté des enfants**
- ▶ **Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion**
- ▶ **Développer l'accompagnement global et les leviers de prévention de la pauvreté**
- ▶ **Non recours, accès aux droits et aux services**
- ▶ **Lutter contre l'exclusion**
- ▶ **Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires**

En savoir plus, le dossier : [Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté](#)

Une stratégie nationale interministérielle de protection de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse prévue en mai 2018

La ministre des solidarités et de la santé Agnès Buzyn a annoncé devant l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance, réunis en séance plénière du [CNPE](#) le 15 janvier, le lancement d'une stratégie nationale de protection de l'enfance et de l'adolescence 2018-2022 et a présenté ses orientations et priorités en matière de protection de l'enfance.

La ministre a annoncé les sujets sur lesquels elle concentrera son action pour les années à venir :

- La lutte contre toutes les violences faites aux enfants et un meilleur repérage de ces violences ;**
- L'accent mis sur la prévention afin d'anticiper les difficultés et les ruptures dans la vie des enfants et des familles ;**
- La question de l'accompagnement des jeunes adultes à la sortie de l'aide sociale à l'enfance ;**
- L'accès aux soins des enfants pris en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance.**

La stratégie nationale de protection de l'enfance et de l'adolescence sera présentée en mai 2018 au Premier ministre et au Président de la République. Elle s'inscrira pleinement dans le cadre de la loi du 14 mars 2016 et dans le suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Cette stratégie devra en outre être articulée avec la stratégie interministérielle de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes également portée par la ministre des solidarités et de la santé.

Agnès Buzyn a par ailleurs rappelé sa vigilance particulière sur le sujet des mineurs non accompagnés et la nécessité d'offrir un accueil digne à ces enfants en besoin manifeste de protection.

Source : extrait du communiqué de presse, contact presse : Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Contrôle des établissements sociaux et médicaux sociaux

Les règles légales encadrant l'autorisation et le fonctionnement des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) ainsi que les lieux de vie et d'accueil (LVA) viennent d'être modifiées partiellement par ordonnance. Ce texte vise notamment à simplifier et adapter les règles en matière de contrôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Réécriture qui pourrait, sous réserve des moyens alloués, aboutir à un renforcement des contrôles par les autorités administratives.

Source : [Ordonnance no 2018-22 du 17 janvier 2018](#) relative au contrôle de la mise en œuvre des dispositions du code de l'action sociale et des familles et de l'article L. 412-2 du code du tourisme et aux suites de ce contrôle JO du 18 janvier 2018.

Les chiffres clés de la protection de l'enfance. Note d'actualité / ONPE

Les études...

En 2018, pour la première fois, l'ONPE est en capacité de produire l'estimation consolidée de la population des enfants et jeunes majeurs suivis en protection de l'enfance à N - 1, soit au 31 décembre 2016. L'estimation du nombre de mineurs suivis en protection de l'enfance est calculée à partir des données de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) et du ministère de la Justice concernant l'activité civile des tribunaux pour enfants.

Jusqu'ici, cette estimation était calculée à partir des données consolidées (à N - 2) de ces trois producteurs de données. Afin de répondre à la commande du CNPE de disposer des données les plus récentes sur l'estimation du nombre de mineurs et jeunes majeurs suivis en protection de l'enfance, l'ONPE a pour la première fois produit cette estimation en utilisant les résultats provisoires nationaux (à N - 1) de l'enquête Aide sociale de la Drees.

Ainsi, au 31 décembre 2016, le nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une prestation/mesure relevant du dispositif de protection de l'enfance est estimée à 299 600 sur la France entière (hors Mayotte), ce qui représente un taux de 20,4 ‰ des mineurs.

À cette même date, le nombre de jeunes majeurs concernés par une mesure de suivi est estimé à près de 20 900 sur la France entière, ce qui représente 9,0 ‰ des 18-21 ans, un chiffre en recul par rapport à 2015.

Source : ONPE, page consultée le 18 janvier 2018 et https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/note_chiffres_cles_janvier_2018.pdf

Rapport / ONPE 12ème rapport au Gouvernement et au Parlement

L'ONPE vient de publier son 12ème rapport d'activité consacré à l'année 2017, avec une modification de sa présentation. En effet, à l'origine, ce rapport était composé de plusieurs chapitres. L'un d'entre eux constituait une étude thématique pouvant être abordée indépendamment, comme par exemple celle sur les schémas départementaux de la protection de l'enfance dans le dixième rapport. Un autre chapitre était systématiquement consacré à la mission de l'ONPE de mise en cohérence des données chiffrées et de recueil d'un ensemble de données individuelles et anonymes permettant, à terme, une observation longitudinale pour assurer un suivi des parcours. En 2017, l'ONPE a effectué une refonte de la présentation de ce rapport annuel, dans l'objectif de lui donner une plus grande visibilité et de permettre une meilleure communication sur les sujets d'actualité relatifs à la protection de l'enfant ayant fait l'objet d'une mobilisation de l'Observatoire, de son réseau partenarial et des acteurs de terrain.

Le rapport est donc aujourd'hui organisé selon les thématiques d'actualité et présente quelques chiffres clés. L'étude annuelle et l'état des lieux sur les données chiffrées en protection de l'enfance seront quant à eux valorisés chaque année dans des publications distinctes.

Ainsi paraîtra prochainement un rapport sur le dispositif Olinpe et les données chiffrées puis, ultérieurement, un rapport d'étude consacré aux enfants de 0 à 6 ans confiés en protection de l'enfance.

Pour la première fois, le rapport de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) porte sur les chiffres de l'année précédant la rédaction de celui-ci. Fin 2016, 299 600 mineurs bénéficiaient d'une mesure de protection, soit une augmentation de 1,4 ‰ sur un an. De fait, 2 ‰ des moins de 18 ans sont pris en charge par l'ASE. A ce chiffre, il faut ajouter les jeunes majeurs (18-21 ans) concernés par une mesure (près de 21 000 jeunes).

Source : <https://www.onpe.gouv.fr/> page consultée le 18 janvier 2018 https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/ragp_2017_web_complet.pdf

Les affections psychiques liées au travail : éclairage sur la prise en charge actuelle par l'Assurance Maladie - Risques professionnels Etude

L'Assurance maladie - qui gère la branche AT/MP de la sécurité sociale - publie une nouvelle étude sur les affections psychiques liées au travail. Le médico-social (10 000 affections psychiques reconnues en 2016) concentre à lui seul près de 20 ‰ des accidents psychiques, alors qu'il n'emploie que 10 ‰ des salariés (périmètre qui englobe l'hébergement médico-social et social, l'action sociale sans hébergement et les activités pour la santé humaine). Avec les transports (et plus particulièrement le transport de voyageurs) et le commerce de détail, ces secteurs - qui ont en commun un lien avec le public - représentent presque la moitié des affections psychiques liées au travail reconnues en 2016.

Ces chiffres augmentent de manière continue dans un contexte général de baisse de la sinistralité au travail. 596 cas ont également été reconnus au titre des maladies professionnelles en 2016, soit 7 fois plus qu'il y a 5 ans.

Source : étude Assurance Maladie : santé- travail -enjeux- actions, janvier 2018, page consultée le 18 janvier 2018 http://www.tsa-quotidien.fr/sites/default/files/article-files/enjeux_et_actions_2018_affections_psychiques_travail.pdf

Les études ...

Les enfants & les adolescents à la croisée du handicap & de la délinquance. Contribution de la CNAPE.

À la frontière de deux politiques publiques qui souvent s'ignorent, les enfants et les adolescents à la croisée du handicap et de la délinquance sont pris en charge ou devraient l'être, par des établissements ou services médico-sociaux et par des établissements ou services intervenant à titre pénal

À la frontière de deux politiques publiques qui souvent s'ignorent, les enfants et les adolescents à la croisée du handicap et de la délinquance sont pris en charge ou devraient l'être, par des établissements ou services médico-sociaux et par des établissements ou services intervenant à titre pénal.

Les associations adhérentes à la CNAPE, investies pour la plupart dans différents domaines tels que la protection de l'enfance, la délinquance des mineurs et le handicap, sont particulièrement concernées par l'accompagnement de ces enfants, dont la double problématique est méconnue et encore peu étudiée.

C'est pourquoi la commission médico-sociale de la CNAPE, appuyée par la commission délinquance juvénile, a consacré sa réflexion, en 2017, à la thématique des enfants et des adolescents à la croisée du handicap et de la délinquance.

En juin 2016, la CNAPE a adressé un questionnaire à ses adhérents afin de déterminer la proportion de jeunes concernés à la fois par le champ du handicap et par celui de la délinquance parmi ceux accueillis par les associations. 94 établissements ou services ont répondu, représentant 35 associations, soit environ 30% des associations adhérentes à la CNAPE. Cette contribution est le fruit de l'analyse de cette enquête et des travaux des commissions.

Source : CNAPE, <http://www.cnape.fr/fr/home.html> et page consultée le 18 janvier 2018, <http://www.cnape.fr/files/news/2014.pdf>

L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles protection de l'enfance de l'Anesm

Plusieurs rapports et études français réalisés ces dernières années (issus de la protection de l'enfance ou consacrés aux enfants en situation de handicap), identifient un nombre important d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, et ayant, par ailleurs, une notification de reconnaissance de personne en situation de handicap ; ces enfants bénéficiant de mesure de placement sont, pour la plupart, orientés vers un ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique), un SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), un IME (Institut médico éducatif) ou vers les dispositifs de psychiatrie infanto juvénile, et parfois les deux à la fois.

Les troubles du comportement seraient surreprésentés chez les enfants et adolescents en protection de l'enfance. Les rares études d'épidémiologie psychiatrique auprès des enfants placés montrent tous une « sur prévalence » des troubles, en particulier les troubles dits « externalisés », mais aussi une très fréquente association de différents troubles expliquant en partie les difficultés de dépistage et de traitement.

Plusieurs vocables ont servi au fil des décennies à caractériser ces enfants et ces adolescents, en fonction des champs de leur prise en charge, mais ne se recouvrent pas tous : « enfants à difficultés multiples », « enfants ou adolescents difficiles », « enfants très difficiles » « enfants en situation complexe », « population à la limite des institutions », « publics frontières », « incasables » etc.

Les objectifs de ces recommandations sont d'identifier les pratiques qui permettent de mieux comprendre les difficultés psychologiques de l'enfant, et pour ces enfants « particulièrement en souffrance » de construire la priorisation des interventions et leur coordination afin de lutter contre les risques de morcellement dans l'accompagnement, de défaut de compréhension et d'adhésion que cela peut occasionner de la part de l'enfant et/ou de ses parents, et, enfin, d'éviter et d'anticiper les ruptures dans le parcours institutionnel mettant en danger le parcours de vie de ces enfants.

Source : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), page consultée le 18 janvier 2018 et document téléchargé sur le site de TSA quotidien pro

Quand la scolarisation à 2 ans n'a pas les effets attendus : des évaluations sur données françaises . France Stratégies

La scolarisation précoce est souvent promue pour prévenir les difficultés et inégalités de réussite liées aux origines sociales. Pourtant, on sait peu de chose de son effet réel. Ce document en propose plusieurs évaluations. Les résultats ne permettent pas d'asseoir le bien-fondé de la préscolarisation mais alertent sur la nécessité de penser les conditions d'accueil des tout-petits pour que l'expérience scolaire leur profite.

Source : Auteur : Arthur Heim, Document de travail 2018-01 publié le 10 janvier 2018 : <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/dt-scolarisation-precoce-2-ans-janvier.pdf>

Au Fil des revues

La protection de l'enfance Le sociographe 2017/5 (N° Hors série 10)

Lien : <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2017-5.htm>

Ce numéro hors-série présente un tour d'horizon sur les activités de la protection de l'enfance. D'une approche des politiques de la protection de l'enfance, jusqu'aux pratiques et leurs évaluations en passant le management des établissements qui remplissent la mission, la protection de l'enfance est observée in vivo. C'est un regard in extenso que je voudrais affirmer ici. Une façon de penser la protection de l'enfance comme analyseur de la situation sociale plus large. La protection de l'enfance est un service, autrement dit un choix politique inconditionnel de protéger les enfants. Le terme de « service » dérive du latin classique servus qui signifie l'esclave. Le service dit bien l'inconditionnalité de celui qui est au service qui se met en état d'esclave pour ses maîtres. Ici, les maîtres sont l'idée de la protection et les enfants protégés eux-mêmes. Non pas que l'enfant est le maître, mais que la valeur d'un enfant doit être maître de toutes nos activités pour le protéger. Et on peut dire en effet que l'enfant c'est la condition de la conservation de notre espèce. S'il n'y avait plus d'enfants sur la planète pendant 20 ans, notre espèce s'éteindrait comme tant s'éteignent chaque année. Aussi, protéger l'enfance, c'est protéger tous les enfants de manière inconditionnelle pour protéger notre propre reproduction. [présentation de l'éditeur]

Émotions et travail éducatif Les Cahiers Dynamiques 2017/1 (N° 71) 168 pages.

Lien : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2017-1.htm>

Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'ensemble des disciplines des sciences humaines ont intégré les processus émotionnels au sein de leurs modèles. À tel point que certains ont parlé d'un véritable tournant épistémologique ! En quoi cette prise en compte des émotions renouvelle-t-elle la compréhension et la pratique du travail éducatif ? Les notions d'intelligence ou de compétence émotionnelles viennent rapidement à l'esprit, en particulier à l'adolescence. Mais au-delà, ce numéro présente les différentes manières de s'appuyer sur la prise en compte des émotions pour mieux aborder le travail éducatif. Il permettra également de traiter les émotions sociales, la relation affective professionnel-usager ou encore le travail émotionnel des professionnels. [présentation de l'éditeur]

Goldbeter-Merinfeld Édith, « L'enfant placé : entre institution, famille d'accueil et famille d'origine. Introduction », Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 2017/2 (n° 59), p. 5-9.

URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2017-2-page-5.htm>

Rares sont les thérapeutes familiaux qui n'ont pas été confrontés à la maltraitance ou à la négligence envers les enfants. Ils ont alors à envisager des conduites visant à la protection des mineurs, ce qui implique un examen minutieux de la gravité des situations et des conséquences possibles de l'orientation choisie : signaler ou faire signaler, décider d'un placement en famille d'accueil ou en institution, ... Comme nous le verrons dans ce numéro des Cahiers, les professionnels qui prendront par la suite en charge l'enfant placé et sa famille auront à réfléchir à des modes d'interventions adaptés à chaque situation. Le fonctionnement des institutions, les relations entre professionnels en leur sein, les échanges collaboratifs (au mieux) ou absents (au pire) entre les différents intervenants vont également impacter le vécu et l'avenir du jeune, ainsi que de sa famille, qu'elle conserve ou non un rôle actif dans le développement ultérieur de l'enfant. [Extrait de l'introduction du dossier]

Adolescence en exil : les parcours pluriels et singuliers des mineurs non accompagnés

Récits, réflexions et pratiques autour d'une situation paradoxale Revue de l'enfance et de l'adolescence 2017/2 (n° 96) 376 pages.

Lien : <https://www.cairn.info/revue-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2017-2.htm>

De plus en plus souvent dans notre pratique clinique, nous rencontrons des jeunes isolés étrangers, population vulnérable relevant de la protection de l'enfance. Soumise à la médiatisation, leur prise en considération par la société d'accueil dépend des aléas de la politique nationale et internationale. Un travail pluridisciplinaire est indispensable à la prise en charge souvent complexe et multidimensionnelle des adolescents isolés étrangers. Régulièrement, ces jeunes présentent des problématiques somatiques, psychiques, éducatives et sociales étroitement liées. [Présentation de l'éditeur]

Sur les écrans

Sexe, mensonges et harcèlement Documentaire Année : 2012 Lundi 22 janvier 2018 - 20h30/21h25 sur PUBLIC SENAT - LCP AN

«Sexe, mensonges et harcèlement» est une plongée de plusieurs mois dans le quotidien des juristes de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) qui se battent aux côtés des victimes de harcèlement sexuel. Pour la première fois, un documentaire décortique le phénomène dans son ensemble. En s'attachant à quatre histoires de victimes, quatre femmes qui sont à différents stades de leur action en justice, ce film explore les ravages provoqués par un tel traumatisme (menaces, perte d'un emploi, dépressions, tentatives de suicide...) et permet de comprendre ce qui motive les harceleurs, comment ils tissent leurs systèmes d'emprise. [présentation de l'éditeur]

Complotisme : les alibis de la terreur Documentaire 2018 Mardi 23 janvier 2018 - 23h20/00h20 sur FRANCE 3

Depuis les assassinats perpétrés par Mohamed Merah à Toulouse et à Montauban en mars 2012, le terrorisme islamiste a frappé lourdement et à de nombreuses reprises en France. L'année 2015, avec ses attentats d'une ampleur inégalée sur le sol national, reste gravée dans les mémoires comme celle qui aura suscité l'émotion la plus intense. Dans le sillage instantané de chacun de ces attentats, les théories conspirationnistes les plus folles fleurissent sur la toile et se propagent à travers les réseaux sociaux. Rehaussant l'abjection du crime par l'obscénité d'un révisionnisme inepte, la théorie du complot a fait, à cette occasion, une irruption fracassante dans le débat public. [présentation de l'éditeur]

Les quatre soeurs Documentaire 2 parties Sur ARTE mardi 23 janvier 2018 de 20h50 et 22h 25

Claude Lanzmann dévoile les récits de survie de quatre femmes rescapées de la destruction nazie. Ruth a 17 ans lorsque les Allemands envahissent la Tchécoslovaquie. Elle est déportée à Auschwitz en 1943. Happée par les atrocités au premier jour de l'invasion de la Pologne, Ada est emmenée à Sobibor, où elle affectée au nettoyage de «La Puce joyeuse», la ferme des officiers directeurs du camp. [présentation de l'éditeur]

Trafiquants : le business de l'adoption Documentaire 2015 Mercredi 24 janvier 2018 - 20h55/21h45 sur FRANCE Ô

La réalisatrice Nelufar Hedayat enquête sur la scission entre l'adoption internationale et le trafic d'enfants. Ses recherches la conduisent tout d'abord aux États-Unis, qui adopte plus à l'international que tous les autres pays. Cependant, de plus en plus d'États décident de fermer leurs frontières à l'adoption internationale. Ainsi, la République démocratique du Congo retient environ 240 enfants adoptés par des Américains. La réalisatrice, part à la rencontre de ces familles ; elle découvre alors les nombreuses zones d'ombre de l'adoption. Aux Pays-Bas, elle rencontre une lanceuse d'alerte qui l'interpelle sur la corruption méthodique qui existe au sein des agences d'adoption. [présentation de l'éditeur]

Réfugiés, l'Europe dans l'impasse. Avenue de l'Europe, le mag, Mercredi 24 janvier 2018 sur France 3 à 23h35 (60 min)

-Le piège grec : Pour les réfugiés syriens ou irakiens, la Grèce constitue la principale porte d'entrée en Europe. L'équipe s'est rendue dans le camp de Moria, interdit aux journalistes. Installé sur l'île de Lesbos, il est prévu pour 2500 personnes et en accueille près de trois fois plus ;
-Niger, le pari de la France : Face aux situations désastreuses rencontrées par les migrants en Europe et en Libye, la France a décidé de repérer les candidats au droit d'asile sur le sol africain, et en particulier au Niger ;
-Ils rêvent d'Allemagne : L'Allemagne est le pays qui a accueilli le plus de réfugiés en Europe. Le BAMF, l'équivalent de l'OFPPA en France, ne met plus que deux mois pour traiter les demandes d'asile. Mais l'Allemagne s'apprête à serrer la vis.

Nouveauté

Avec Philippe GUTTON, autour du livre, « Quand l'adolescent s'engage, Radicalité et construction de soi » invité de la rencontre-débat organisée pour les équipes du SSE des Hauts de Seine, le 15 janvier 2018



Chez l'adolescent, la radicalisation est à comprendre comme un symptôme au même titre que le suicide, la toxicomanie ou la psychose, nécessitant une prise en charge éducative et psychothérapique. Ce livre nous propose des solutions pour enrayer la radicalisation. Ne pas entrer dans une polémique des idéologies, politiques ou religieuses : "Il est impossible de raisonner un embrigadé". L'enjeu n'est ni de convaincre ni de déconvaincre mais de nouer des liens et de s'ouvrir à une co-construction. Tout excès de pouvoir de l'adulte aggrave la crise identitaire et rend impossible le lien de qualité avec l'adolescent. L'objectif est que l'adolescent puisse redécouvrir son fonctionnement psychique et reprendre sa trajectoire propre. [présentation de l'éditeur]

Les Agendas...

Les dates du cycle de conférences juridiques 2018 de Pierre-Brice Lebrun organisées par la Ligue française pour la Santé mentale

Lieu : 11 rue Tronchet - 75008 Paris - 01 42 66 20 70 Métro Madeleine, SNCF Saint-

Lazare, RER A Aubert.

Inscriptions : **35 euros pour la conférence seule / 40 euros avec le livre *Le droit en action sociale* (nouvelle édition 2016)** de Sandrine Laran et Pierre-Brice Lebrun (Dunod, coll. Maxi fiches, 17,90 euros) offert.

La responsabilité des professionnels de la petite enfance

Le mercredi 31 janvier 2018 à 9 h 30 et 14 h 00 (deux séances)

Travailler avec les adolescents et leurs familles (nouveau thème)

Le mercredi 7 février 2018 à 9 h 30 et 14 h 00 (deux séances)

La protection des personnes vulnérables

Le mercredi 14 mars 2018 à 9 h 30 et 14 h 00 (deux séances)

La laïcité et le fait religieux en institution sociale et médico-sociale

Le mercredi 6 juin 2018 à 9 h 30 et 14 h 00 (deux séances)

L'autorité parentale : bien en comprendre les mécanismes pour mieux la respecter

Le mercredi 13 juin 2018 à 9 h 30 et 14 h 00 (deux séances)

Ces conférences, accessibles à tous, sont principalement destinées aux professionnels de l'action sociale, sanitaire et médicosociale. Elles sont duplicables partout en France. Elles sont également organisées à Toulouse, en collaboration avec l'IFRASS.

Pierre-Brice Lebrun est l'auteur de *Le droit en action sociale* paru chez Dunod (coll. Maxi fiches, 2^{de} édition, 11/2016). Retrouvez ses articles dans la revue EMPAN (éditions Érès), sur la vulnérabilité (n° 98, août 2015), la responsabilité (n° 99, octobre 2015), le respect de la vie privée (n° 100, janvier 2016), l'autorité (n° 101, avril 2016), les légendes et confusions juridiques (n° 103, octobre 2016), et la sexualité en institution (n° 105, 2017). Retrouvez également ses articles et ses tribunes parus dans la *Gazette Santé Sociale*.

Table ronde "Les nouvelles dynamiques du développement social"

Le 15 mars 2018 à Paris

Les entretiens de la Chaire de Travail social et d'intervention sociale du **CNAM**

L'évolution du travail social et de l'intervention sociale dans la perspective du développement social, à l'occasion de la publication du livre *Les nouvelles dynamiques du développement social*, sous la direction de Cyprien Avenel et Denis Bourque
Accueil par Olivier Faron, administrateur général du Cnam

Ouverture : Brigitte Bourguignon, présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, députée du Pas-de-Calais, présidente du Haut conseil du travail social (HCTS)

Présentation de l'ouvrage par : Cyprien Avenel, sociologue, auteur notamment de *Sociologie des Quartiers sensibles* (Armand Colin, 2010) et Denis Bourque, professeur, directeur du département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais, ancien titulaire de la chaire de recherche du Canada en organisation communautaire.

Débat animé par Marcel Jaeger :

- Quelles ouvertures du travail social à l'intervention collective et à la participation des habitants ? avec Maryse Bresson, professeure de sociologie, Université de Versailles St Quentin :

- Comment inscrire le secteur médico-social dans une perspective de développement social ? avec Marcel Jaeger, professeur du Cnam

Quelle(s) convergence(s) entre l'économie sociale et solidaire et le développement social ? avec Jean-Louis Laville, professeur du Cnam

Lieu : 13h30 - 16h30 CNAM : [amphithéâtre Jean-Baptiste-Say](#)

► [Entrée sur inscription gratuite : zaia.rehiel@lecnam.net](mailto:zaia.rehiel@lecnam.net)